commerciale et industrielle de Saint-Omer ; M. Béclin-Briche, de Remilly-Wirquin ; 10e prix, 40 fr. et une médaille offerte par l'Union commerciale et industrielle de Saint-Omer : M. Faucon-Barrois, de Bientques-Pihen ; 11e prix, 30 fr. : M. Canler-Boulois, de Bientques-Pihen ; 12e prix, 35 fr. : Charles Pavy, d'Heuringhem ; 13e prix, 30 fr., M. Bremersche, de Delettes ; 14e prix, 30 fr. : M. Leroy-Caron, de Dohen ; 15e prix, 25 fr. : Alba Bonnières, de Delettes ; 16e prix, 20 fr. : M. Barrois-Demol, d'Herbelles. — Mentions honorables : MM. Jules Jannequin, de Bientques ; Bruge-Dublique, de Roquetoire; Maurice Derly, de Tilques ; Antoine Delohen, de Bientques.

Races diverses. — 1er prix, 30 fr. et une médaille offerte par M. Lalisse, maire de Saint-Omer : M. Lepine-Vasseur, de Moringhem ; 2e prix, 20 fr. : M. René Faucon, de Bientques. — Mentions honorables : MM. Barois-Halloy et Charles Régnier.

L'ÉLEVAGE DU NORD AU CONCOURS GÉNÉRAL D'ANIMAUX REPRODUCTEURS DE PARIS

Faisant suite aux comptes rendus parus dans notre journal la semaine dernière, sur le Concours général d'Animaux reproducteurs de Paris, qui s'est tenu du 17 au 18 Mars, nous donnons ci-dessous quelques appréciations et aussi des conseils formulés à l'adresse de nos éleveurs par le spécialiste très compétent qu'est M. André Leroy, Professeur à l'Institut National Agronomique de Paris

« La Race flamande, fort bien représentée surtout en femelles, ne comptait qu'un très petit nombre de taureaux d'âge. On sait, en effet, que nos éleveurs des Flandres répugnent à l'emploi de mâles ayant dépassé l'âge de trois ans, ce qui est une erreur zootechnique, puisqu'ils se privent ainsi prématurément d'animaux qui pourraient exercer par leurs qualités de bons géniteurs une amélioration très favorable à la réputation de la race dans l'avenir.

« Signalons en passant que la sélection des bovins flamands devrait résolument s'orienter vers l'amélioration des qualités de conformation. On trouve encore, dans cette race, des taureaux à poitrine étroite, à cuisses plates, avec une finesse exagérée, qui les rapproche un peu trop du type femelle.

« En revanche, leurs qualités laitières et beurrières sont en constante voie de progrès, comme en font foi les résultats du Contrôle laitier.

La spectacle offert par l'exposition de la race hollandaise est toujours l'un des plus dignes de retenir l'attention des visiteurs. Un petit nombre d'éleveurs d'élite exploite cette race en faisant appel aux connaissances les plus récentes acquises sur l'hérédité et l'alimentation du bétail. Depuis deux ans les catégories des jeunes taureaux sont réservées à des sujets nés et élevés en France. Il est agréable de constater que ces animaux peuvent soutenir la comparaison avec leurs aînés importés de Hollande. L'ensemble du lot était l'un des plus homogènes du concours.

Il est curieux de remarquer ici que les anciens lauréats de cette belle race, qui, pour la majeure partie ont leurs exploitations dans le Cambrésis et l'Avesnois, comme MM. Darthenay, Delsart, Leduc, Mme Jean Mercier, P. Mercier, et Moreau, semblent laisser depuis deux ans la place à de nouveaux venus, animés qu'ils sont d'un remarquable esprit d'entente et de mutuelle émulation.

Echos et Informations

LA PRODUCTION MONDIALE DU FROMENT

« La Revue Internationale d'Agriculture » (Janvier 1934) évalue la production mondiale du froment — non compris l'U.R.S.S. — à 957 millions de quintaux, contre 1.015 en 1932 et 1.020 en 1930. Ce recul tient essentiellement à la réduction des surfaces et en conséquence des rendements dans l'Amérique du Nord. La diminution des superficies ensemencées aux Etats-Unis est d'environ 15 %, elle atteint 20 % au Canada.

UNE DÉCISION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU FROMENT

Le Comité international du blé, institué lors de la réunion de la Conférence de Londres, a décidé, le 29 Janvier dernier, de faire de nouvelles ouvertures à l'U.R.S.S., afin d'obtenir son adhésion à l'accord international du blé.

UNE OPINION FORMULÉE PAR LE CONSEIL NATIONAL ÉCONOMIQUE

Dans le rapport relatif à la répartition des denrées alimentaires publié par le Conseil National Économique, on lit ceci :

« Pour un certain nombre de denrées, le prix de vente se trouve grevé de frais disproportionnés avec la valeur du produit, à cause des bénéfices prélevés par les « intermédiaires » et les « répartiteurs ».

ENQUÊTE SUR LES RONGEURS

Le Service des Vertébrés de la Station de Zoologie agricole du Centre National de Recherches Agronomiques de Versailles a entrepris l'étude et la mise au point des moyens de lutte et des procédés de destruction employés contre les rats, souris, campagnols, etc...

Cette étude doit s'appuyer sur une connaissance exacte des différentes espèces de leurs mœurs, de leur répartition, de leur nourriture, des dégâts qu'ils commettent.

Aussi le Service des Vertébrés fait-il appel, pour parfaire sa documentation, à la colaboration des Agriculteurs, des Horticulteurs, etc., en les invitant à prendre part à son enquête actuellement en cours sur les rongeurs.

Conseils aux Aviculteurs

Utilité des expositions d'aviculture

L'aviculture sportive a son utilité et les expositions produisent d'heureux effets sur l'élevage.

C'est dans ces concours que les profanes apprennent à connaître les belles volailles, les beaux pigeons, les beaux lapins et à distinguer la différence qui existe entre les variétés. C'est là qu'ils puisent les renseignements leur permettant de distinguer les animaux de race pure de ceux qui ne le sont pas, ou qui ont des défauts éliminatoires.

Ils peuvent, en toute connaissance, se rendre compte de la race ou des races qui les intéressent le plus. Les éleveurs, de leur côté, reconnaissent aussi l'utilité des expositions, qui ont une heureuse influence sur l'aviculture en général.

Ceux qui fréquentent les concours entretiennent un certain nombre de volailles dont ils tirent profit.

Ils gardent les plus belles, c'est-à-dire celles qui se rapprochent le plus du standard, pour les exposer. Ce choix se réduit à peu de sujets, car il n'est pas toujours facile d'obtenir des futurs lauréats d'exposition. Les animaux en surnombre sont souvent cédés à des industriels qui ne s'occupent que de l'élevage pratique soit pour la production des œufs ou la vente des poussins.

Ces éleveurs spécialistes trouvent chez les amateurs de bons reproducteurs qui leur permettent de maintenir la race à l'état pur

En élevant sportivement des sujets en vue des expositions, l'éleveur travaille à l'avenir de la basse-cour en empêchant la disparition des races pures.

Les sujets d'élite ne coûtent pas plus cher à nourrir que les bâtards, et leurs produits sont souvent plus rémunérateurs.

Paul DUBUS.

La Basse-Cour en Angleterre

M. le docteur vétérinaire SALOME a bien voulu nous transmettre les notes qui suivent, prises au cours d'une excursion qu'il fit en Angleterre en 1933.

Je n'ai pas la prétention de faire une description complète de la volaille des Iles Britanniques, mais seulement de relater ce qu'une excursion de quelque 2.000 kilomètres en autocar, à travers l'Angleterre et l'Écosse, m'a permis de voir.

On y mange beaucoup d'œufs. L'insulaire dit qu'en raison de la rudesse du climat, il doit, chaque matin, faire un repas consistant.

D'où le « bacon and eggs », c'est-à-dire deux œufs sur le plat avec du jambon grillé. C'est là une partie du premier déjeuner « national » ; aux autres repas, les Britanniques consomment encore des œufs préparés de différentes façons, mais en mélange.

Notre groupe comprenait quelques personnes sensibles du foie, de l'intestin ou d'ailleurs. Les régimes ont été oubliés. Les œufs, accusés en France d'être toxiques, ont été trouvés excellents par tous les camarades de voyage.

Si l'importation des œufs belges, danois ou autres, est abondante, le pays en produit également beaucoup et dans quelques régions du Lancashire, du comté de Kent, on voit autant de poules qu'en Belgique.

Il ne semble pas que l'on suive la formule de la basse-cour familiale : quelques poules dans un petit parquet. Le « home » anglais ne comprend pas un petit échantillon d'horticulture, d'aviculture, etc... C'est un domicile, confortable d'abord et s'il y a quelques mètres carrés de terrain, la moitié au moins est en pelouse bien tondue, quelquefois grande comme un mouchoir de poche. Le reste est en fleurs.

Les poules sont rassemblées en poulaillers du type que nous appelons industriel, au milieu de parquets assez vastes.

L'exploitant a un nombre variable de parquets bien établis, bien soignés. Le Britannique semble se spécialiser plus que nous ; il n'essaie pas de faire plusieurs choses à la fois, mais de bien faire ce qu'il fait, tout au moins en élevage.

Le cultivateur semble ne pas s'occuper de volailles. Alors que le cultivateur français tolère des poules dans la cour de la ferme, l'Anglais laisse ce soin aux spécialistes.

Les races de volailles ne sont pas mélangées. La grosse majorité est la Rhode-Island. Ensuite, vient la Wyandotte blanche, puis la Sussex en France j'écrirais Bourbourg ou Bourbonnaises. — Quelques poules ... à oreillon blanc, mais comme elles sont de la taille du Rhode, je me ferai censurer par notre rédacteur si je les appelais Bresse. Quelques Leghorn, deux ou trois lots d'Orpington. Ce qui est plus exceptionnel, ce sont les poules bâtardes. Qu'il s'agisse de poules ou de poulettes, le même éleveur a ordinairement deux races : une rouge et une blanche dans le même parquet. Mais les individus sont de race pure. La reproduction est faite dans des parquets séparés.

Cette façon d'opérer diffère de la nôtre. Chez nous, on voit en majorité des poules bâtardes, où chaque race peut retrouver un caractère, mais où aucune sélection n'est possible. Nous disons que le croisement augmente la ponte ; nous oublions que les défauts sont augmentés, tout autant que les qualités.

Aucun contrôle de standard, de caractères ethniques de dégénérescence n'est possible, si on ne fait pas de la race pure.

RÉPONSE A UNE DEMANDE

M. Demaille Eloi, 34, rue Regnard, à Lens (Pas-de-Calais). — 1. La ponte d'hiver, dans les concours, comprend généralement trois périodes de vingt-huit jours, soit quatre-vingt-quatre jours. Elle commence souvent vers le 20 octobre ;

2. Je vous félicite des résultats que vous obtenez avec votre basse-cour familiale. La Faverolles est une poule sédentaire qui convient très bien aux petites basses-cours, et je ne m'étonne pas que vous en soyez satisfait ;

3. Vous auriez avantage à faire partie d'une Société d'Aviculture ; vous n'avez que l'embarras du choix : les Aviculteurs d'Artois, à Arras, les Aviculteurs du Douaisis, à Douai, les Aviculteurs du Nord, à Lille, « la Basse-Cour familiale de Lille, etc..., etc...

P. D.

LE CHOMAGE DANS NOTRE RÉGION

Le « Journal Officiel » publie les statistiques suivantes au sujet du nombre actuel des chômeurs dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais :

NORD

Les 73 fonds de chômage en activité allouent des secours à 39.907 chômeurs (34.985 hommes et 4.022 femmes), ainsi répartis : 9.807 par le fonds départemental groupant 423 communes et 29.200 par les fonds municipaux ci-après :

Lille, 4.170 ; Roubaix, 4.001 ; Dunkerque, 1.357 ; Caudry, 1.344 ; Tourcoing, 1.243 ; Halluin, 1.033 ; St-Amand, 873 ; Denain, 862 ; Wattrelos, 831 ; Maubeuge, 750 ; Croix, 742 ; Hellemmes, 600 ; Fourmies, 577 ; Douai, 564 ; Valenciennes, 520 ; Cysoing, 473 ; Raismes, 452 ; Hautmont, 443 ; Anzin, 333 ; Cambrai, 328 ; Lomme, 325 ; Armentières, 314 ; Wasquehal, 303 ; Seclin, 282 ; Bailleul, 274 ; Vieux-Condé, 269 ; Fresnes, 262 ; Marly, 252 ; Onnaing, 241 ; Lambersart, 238 ; Aniche, 232 ; Loos, 213 ; Le Cateau, 202 ; Condé, 200 ; Faches-Thumesnil, 189 ; Haubourdin, 187 ; Sin-le-Noble, 184 ; La Madeleine, 181 ; Flers et Houplines, 177 chacun ; Bruay et Mons-en-Barœul, 174 chacun; Mouvaux, 166 ; Comines, 163 ; Quiévrechain, 158 ; Ronchin, 155 ; Louvroil, 145 ; Linselles et Somain, 143 chacun ; Lys, 142 ; Wallers, 124 ; Glageon, 122 ; Escaudain, 120 ; Roncq, 112 ; Trith-Saint-Léger, 100 et 861 dans 17 autres localités.

En ce qui concerne le chômage partiel, 28 caisses spéciales allouent des secours à 3.660 ouvriers (2.741 hommes et 919 femmes); 1.004 sont secourus par le fonds départemental groupant 268 communes et 2.656 par les caisses municipales ci-après :

Fourmies, 543 ; Glageon, 347 ; Saint-Amand, 330 ; Halluin, 286 ; Maubeuge, 229 ; Hautmont, 218 ; Croix, 150 ; Avesnes, 107 ; Hazebrouck, 78 ; divers (18 caisses), 368.

Par ailleurs, 49 caisses de chômage annexés aux syndicats ouvriers dont un certain nombre appartiennent aux industries textiles allouent des secours à leurs adhérents. Le total des chômeurs ainsi secourus est de 2.209 (1.399 hommes et 810 femmes) en chômage complet et de 3.826 (1.916 hommes et 1.910 femmes) en chômage partiel.

Le chômage partiel est de deux jours par semaine pour 1.819 ouvriers et ouvrières, de trois jours pour 1.320, de quatre jours pour 525 et de cinq jours pour 162 ouvriers et ouvrières.

De plus, la caisse syndicale de la batellerie de Dunkerque secourt 114 chômeurs et la caisse des maîtres artisans du Nord verse des allocations à 111 personnes.

PAS-DE-CALAIS

Au port de Calais, l'activité est réduite ; d'autre part, la situation est de plus en plus critique dans l'industrie du tulle. Pas de changement notable dans les autres industries.

Le nombre des chômeurs secourus est de 3.676 à Calais, 621 à Boulogne, 535 à Arras, 331 à Desvres, 263 à Hénin-Liétard, 259 à Outreau, 258 à Berck-sur-Mer, 203 à Lens et à Etaples, 199 à Liévin, 168 à Guines, 161 à St-Omer, 158 au Touquet-Paris-Plage, 140 à Béthune, 127 à Camiers, 125 à Bruay-en-Artois, 100 à Carvin et 2.982 dans 140 autres fonds ; par ailleurs, les caisses spéciales secourent 493 dockers à Calais, 34 à Sangatte, 114 dockers et 112 marins à Boulogne et 13 marins à Etaples.

LE PRIX DE VENTE DE LA VIANDE DE BŒUF

Le Comité d'Action Economique du département du Nord (Commission de la viande) publie le tableau indicatif suivant des prix de vente au détail de la viande de bœuf applicables à partir du 26 mars 1934.

Prix d'achat (au kilogramme). 1re qualité, 7 fr. ; 2e qualité, 5 fr.

Prix de vente maxima au détail : (Ces prix peuvent toutefois être majorés de 0.25 au kilogramme dans les villes où existe un octroi).

Filet, 22.25, 17.75 ; Rumsteack (aloyau-contrefilet), 18, 14.50 ; Levée ou quart, gros flanchet, boule-bisteack, badart ou tranche grasse, entrecôtes, 17, 13 ; Bavette d'aloyau, 16.25, 13.25 ; Hampe ou entrechair, 14.50, 11.50 ; Carbonades, 9.50, 7.50 , Rognons de chair, 13.50 11.00 ; Epaule sans os, 12.25, 9.75 ; Nœud du roi (Gîte à la noix), pièce à queue, carotte (aiguillette, baronne), 10.50, 8.00 ; Epaisse raccourse, dessus de côtes, atteinte (3 côtes), 9.00, 7.00 ; Epais flanchet, 8.00, 6.00 ; Jarret, poitrine, plat de côtes (mince raccourse), croisure, collier, jumeaux d'épaule, 6.25, 4.75 ; Graisses, 5 fr. ; Os, 0.65.

La fiche délivrée à l'acheteur, conformément à l'arrêté préfectoral du 7 novembre 1931, lui permet d'exercer un contrôle, cette fiche indiquant la désignation exacte du morceau, la qualité, le poids, le prix de vente à l'unité et la somme due.

HALLES CENTRALES

Cours moyen des ventes en gros à la date du 24 mars 1934. Volailles et gibier, beurre et œufs, fromages, fruits, primeurs, légumes, même cours que le mercredi 21 mars.

Poisson vendu au Minck. — Raies, 2.50 à 6 fr. le kilo ; Rougets, 6 : 7.50 le kilo ; Merlans, 1.50 à 3 fr le kilo ; Cabillauds, 1.50 à 3.50 le kilo ; Meriuches, 2 à 3.50 le kilo ; Plies, 2 à 3 fr. le kilo ; Maquereaux, 4 à 6 fr. le kilo.

Il dépérissait à vue d'oeil...

maintenant il fait plus envie que pitié ! "

"Agé de 2 ans 1/2, notre petit Paul dépérissait à vue d'œil. Tous les moyens de le sauver avaient échoué, quand nous lui avons donné de l'Ovomaltine. Maintenant, il prend du poids et, comme on dit, il fait plus envie que pitié".

Mme Germaine C..., Paris.

Si vous voulez être absolument sûre que l'organisme de votre enfant reçoit l'ensemble des éléments nutritifs indispensables à sa croissance, faites-lui simplement prendre, le matin au petit déjeuner ou à quatre heures, une tasse d'Ovomaltine.

● Vous serez ainsi assurée de lui donner un régime qui correspond exactement aux exigences de sa croissance.

● L'Ovomaltine est non seulement un aliment complet, le plus riche et le mieux assimilable, mais aussi un aliment **vivant**, dont tous les éléments sont producteurs d'énergie.

● L'Ovomaltine est un produit homogène exclusivement constitué par la substance nutritive extraite à basse température du malt (orge germée) du lait et de l'œuf traités à l'état frais.

Pharmacies, Herboristeries et bonnes Maisons d'Alimentation

● L'Ovomaltine ne contient ni fécule, ni sucre qui pourraient être ajoutés pour augmenter son volume et diminuer son prix de revient. Le sucre est si bon marché qu'il est toujours facile d'en ajouter suivant le goût de chacun.

OVOMALTINE
ALIMENT FORCE

Établissements Wander, Champigny (Seine)

T. S. F.

RADIO-P. T. T. NORD A LILLE (247 m. 3). — **Mardi 27 mars.** — 8 h. : Revue de la presse parisienne du matin. — 17 h. 30 : Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord avec le concours de M. Léon Fermont, accordéoniste : Stradella (Flotow) ; Le pays du sourire ; Fantaisie orientale (Wieniaski) ; La valse des virtuoses (Marcean) . Célèbre nocturne, en mi bémol (Chopin) ; Robert le diable ; Ramona, valse ; La lune danse (Georges Aubry). — 13 h. 30 : Cours, communiqués, informations, cours des valeurs. — 16 h. : Récital d'orgue par M. Jouglet, organiste à Saint-Etienne. Intermède de violoncelle par M. Robillard : Fugue sur le nom de Bach (Schumann) ; Elégie (Sibélius) : Super flumina Babylonis (J.-S. Bach) ; Litanie pour violoncelle (Schubert) ; Aria, pour violoncelle (Lotti) ; Enchantement du Vendredi Saint (Wagner) ; Lied (Louis Vierne) ; Lacryma dolor Mors (Gouond) : Fragment symphonique (Reyer). — 17 h. : Relais de Strasbourg. — 19 h. : Disques : Echappée de lumière (Morena) ; Pot-pourri des principaux airs à succès des films parlants. — 19 h. 15 : Cours, communiqués, informations, résultats des deux derniers tirages de primes — 19 h. 30 : Musique reproduite : La Dubarry (Monézy Willemetz) ; Le comte de Luxembourg ; La divorcée. — 19 h. 45 : Informations . Disques : Le Bel Oiseau (Dalcroze) ; Cadet Roussel ; Il était un petit navire — 20 h. : Indication de l'heure. Résultats du tirage des primes. — 20 h. 05 : Emission de disques demandés par les adhérents : L'auberge du cheval blanc ; Amour de poète (Lindemann) ; L'anneau d'argent ; Jalousie, tango tzigane ; L'âme des roses (Bnxeuil) . Les airs de Christiné. — 20 h. 30. Émission nationale organisée par la Fédération Nationale de Radiodiffusion. Relais du Conservatoire : Stabat Mater (Pergolèse) ; Le Roi David, psaume, d'après le drame de René Morax, musique d'Arthur Honegger.

RADIO-PARIS (1.648 m. 3). — 7 h. : Disques. — 8 h. : Disques. — 12 h. : Orchestre : Madame la Lune (Lincke) ; Cordoba (Albeniz) ; Chanson joyeuse (Rimsky-Korsakoff) ; Rêve (d'Ambrosio) ; Hungaria (Leoni) ; Quand tu me souris (Mozart) ; Tarentelle (Volpatti) ; Grave pour violoncelle (Corelli) ; Chant birman Messager) ; Sérénade mauresque (Ciappi) ; Pièce pour violon ; Seguedille (Serrano). — 13 h. : Musique à deux pianos : Concerto en do mineur pour deux pianos (Bach). — 13 h. 30 : Orchestre : Idylle passionnelle (Razigade) , Hans, le joueur de flûte (Ganne) ; Berceuse (Jarnefelt) ; Danse d'Anitra (Grieg) ; Fraquita (Lehar) ; La petite maison grise (Wood) ; Idylle sur la plage (Fetras). — 18 h 20 : Communiqué agricole. — 18 h. 45 : Voyage à travers les opérettes de Johann Strauss) Chlogel) — 19 h. : Causerie artistique. — 19 h. 20 : Presse. — 19 h 30 : La Vie pratique. — 20 h. : Théâtre : Le prince travesti (Marivaux). — 23 h. : Deuxième trio (Schumann).

TOUR EIFFEL (1.389 m.). — 17 h. 45 : Journal parlé. — 19 h. 30 : Œuvres de Gustave Schenke : Sonate pour violon et piano . Le livre d'heures, poèmes de Carlos Larronde. — 20 h. : Causerie. — 20 h. 30 : Émission fédérale.

POSTE PARISIEN. — (312 m. 8. — 7 h. 10: Concert. — 8 h. : Concert. — 12 h. 5 : Disques. — 13 h. 10 : Cavatine, violon (Raff) ; La Chasse (Paganini-Liszt) ; Arlequin (Popper) ; La source (Hasselmans). — 13 h 30 : Disques. — 18 h. 25 : Emission protestante. — 18 h. 50 : Sérénade (Tchaïkowsky) — 19 h. 30 : Concerto en mi majeur (Bach). — 19 h. 45 : Concert. — 20 h. 10 : Musique espagnole : Nana (de Falla) ; El majo discreto, El majo timido (Granados) : Jano murciano (Nin). — 20 h. 55 : Compte rendu d'assises. — 21 h. 30 : Quintette de la truite (Schubert).

RADIO-STRASBOURG (349 m. 2). — 17 h. : Concert : Marche grecque ; Marche d'Auvergne (Ganne) ; Marechiare : Chant napolitain (Tosti) ; Rigoletto (Verdi) ; Bal de l'Opéra (Heuberger) ; Pot-pourri hongrois ; En relisant vos lettres (Massenet) ; Tes yeux (Bonincontro) ; Vieille chanson juive (Achron) ; Gavotte (Helmberger). — 18 h. : Causeries. — 18 h. 30 : Musique variée. — 20 h. 30 : Emission fédérale.

RADIO-TOULOUSE (335 m. 2). — 18 h 15 : Orchestre de salon. — 18 h. 30 : Opéras. — 18 h. 45 :Récital de piano. — 19 h. : Chansonnettes. — 19 h. 30 : Orchestre : airs d'opérettes. — 19 h. 45 : Films. — 20 h. : Orchestre viennois. — 20 h. 30 : Opéras-comiques. — 20 h. 45 : Musique militaire. — 21 h. : Fantaisie radiophonique. — 21 h. 30 : Orgue de cinéma. — 21 h. 45 : Mélodies. — 22 h. : Concert. — 22 h. 30 : Chants russes. — 22 h. 45 : Airs d'opéras. — 23 h. : Chansonnettes. — 23 h. 15 : Danse. — 0 h. 5 : Opérettes — 0 h. 15 : Orchestre viennois.

BRUXELLES (321 m. 9). — 12 h. : Concert. — 12 h. 45 : Récital de piano. — 13 h. 10 : Concert. — 17 h. : Concert : Mariawald (O. Micha) ; Préludes lyriques (Strens). — 17 h. 30 : Matinée enfantine. — 18 h. 15 : Prélude et fugue sur le nom de Bach (Liszt) ; Innocentes (Marenzio) ; Ave Maria (Vittoria). — 18 h. 30 : Concert : Lucio Silla (Mozart) ; Adagio (Bach) ; Concerto (Tartini) ; Danse lente (Jongen) ; Quatre romances sans paroles (Mendelssohn); Extraits de l'Album à la jeunesse (Schumann). — 20 h. : Concert de printemps : Sérénade (Sabazeuilh) ; L'aurore sur la lande (Tchesnokoff) ; Valse des fleurs (Tchaïkowsky) ; Au Printemps (Grieg) ; Village fleuri (Staub) ; Rêve d'amour (Liszt) ; Gazouillement de printemps (Sinding), etc. — 21 h. 15 : Festival Wagner. Prélude de Lohengrin ; Parsifal ; Extrait des Maîtres Chanteurs. — 22 h. 10 : Disques. — 22 h. . : Christus Vincit (Fr. Liszt).

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 m.). — 8 h. 45 : Concert — 11 h. : Concert : Halka (Moniouszko) ; Idylle passionnelle (Razigade) ; Les Dragons de Villars (Maillart). — 11 h. 45 : Ludicia (Caludi) ; Une nuit sur le Mont Chauve (Moussorgsky). — 12 h. 5 : Berceuse (Pensis) ; Rêve de valse (O. Strauss) ; Sur un marché persan (Ketelbey). — 12 h. 35 : Concert : Don Juan (Mozart) ; The new moon (Romberg) ; Harmonie céleste (Jos. Strauss). — 14 h. 45 : Angel's serenade (Braga) ; Trop tard, demain (Langenberg). — 18 h. : Concert : La Dame Blanche (Boieldieu) ; Barcarolle (Waldteufel) ; La Gioconda (Ponchielli) ; Berceuse (Vreuls) ; Martha (Rimsky-Korsakoff) ; Méditation (Bach) ; Loin des yeux (Wallet). — 18 h. 45 : Musique belge : Mon seuil est accueillant (L. Mawet) ; Chanson (Danneau) ; Les pauvres (Jongen) ; Berceuse (Voncken) ; Il est un roi (Mawet) ; Prière pour le roi (Assenmacher) ; Vers l'avenir (Gevaert). — 19 h. 30 : Concert : Rêve d'enfant (Ysaye) ; Bohemian dance (Smetana). — 19 h. 50 : Mazurka (Zarycki). — 20 h. : Danse. — 20 h. 35 : Concert belge : Céphale et Procris (Grétry) ; Poème héroïque (Jongen). — 21 h. 5 : Récital de violon : Passagilla (Thomson) ; Rêve d'enfant (Dupar-loir) ; Prélude et Allegro (Pugnani). — 21 h. 30 : Danse.

NATIONAL (1.500 m.). — 12 h. : Orgue. — 12 h. 30 : Musique légère. — 13 h. 30 : Gramophone. — 14 h. : Concert. — 15 h. : Orchestre. — 16 h. 30 : Concert : Suite (Locke) ; Pièce de viole (d'Hervelois) ; Trio sonate en ré mineur (Krieger) ; Plaisir d'amour (Martini) ; Trio sonate en ré (Leclair). — 18 h. 30 : Quatuor en la ; Quatuor en si bémol (Beethoven). — 19 h. 30 : Concert : As de cœur (Kuneke) , Le comte de Luxembourg (Lehar) : Champagne galop (Roth) ; Silhouettes de carnaval (Mangiagalli) ; Idylle ; Après-midi d'été ; Valse romance (Coates) ; La Gitana (Kreisler) ; Scherzo-fandango (Maquarre) ; Wild violets (Stolz). — 21 h. 20 : Family tree, drame, par Ph. Wade. — 22 h. 40 : Orchestre.

LANGENBERG (455 m. 9). — 16 h. 20 : Concert : Rosemonde (Schubert) ; Finlandia (Sibelius) ; Chants russes (Lalo) ; Prélude symphonique (Trevistol) ; Feuille d'album (Wagner). — 18 h. : Hambourg. — 19 h. 10 : Lieder. — 22 h. : Danse.

STUTTGART (522 m. 6). — 17 h. 25 : Francfort — 18 h. : Hambourg. — 19 h. 10 : Sketch radiophonique. — 20 h. 10 : Musique souabe. — 21 h. 15 : Munich. — 22 h : Concerto grosso (Haendel) ; Quatre chants de prière et de pénitence (Reznicek) ; Variations sur un thème de Mozart (Reger) — 23 h. : Danse.

Un **bon estomac, l'intestin libre,** un **sang pur,** en un mot la santé, voilà ce que vous pouvez sûrement avoir en prenant de temps à autre du **NORODOL**. 10 fr. 60 ttes phies.

UNE ÉGLISE QUI S'ENTERRE

Sur la route Roma Aquilla se trouve l'église dédiée à S. Vittorino en 1612. Toute en pierre d'Abruzzo, celle-ci s'enfonce lentement dans la terre, car les fondations sont envahies par les eaux.

Notre photo montre : L'ENTRÉE DE L'EGLISE QUE L'EAU A ENVAHIE.

Médaille d'honneur des Chemins de fer

Pas-de-Calais

MM. Itsweire Léon, à Calais ; Joly François, à Saint-Etienne-au-Mont ; Lecat Alfred, à Calais ; Lefebvre René, à Saint-Martin-les-Boulogne ; Léger Gaston, à Outreau ; Legrand Maurice, à St-Omer ; Leroy Jules, à Arras; Lesage Charles, à Polincove, par Audruicq ; Lœuillette Auguste, à Boulogne ; Mabesoone Pascal, à Calais ; Malfoy Louis, à Boulogne ; Malfoy Pierre, à Boulogne; Mariel Maurice, à Etaples ; Masclet Arthur, à Beuvry ; Mauffait Georges, à Audruicq ; Merck Maurice, à Arras ; Moserolle Ernest, à Calais ; Molmy Edouard, à Boulogne ; Montigny Louis, à Outreau; Naze Charles, à Arras ; Noé Paul, à Avion ; Pointfer Paul, à Boulogne ; Potier Cyrille, à Saint-Omer ; Prudhomme Léopold, à Boulogne ; Raguenet François, à Pont-de-Briques ; Rimbault Georges, à Saint-Pol ; Robbe Louis, à Calais ; Rozellet Sylvain, à Calais ; Sagnier Gustave, à Outreau ; Mme Scappe Lucien, à Vieil-Moutier ; MM. Sergeant Georges, à Arras ; Thiolloy Edgar, à Outreau ; Vandamme Henri, à Boulogne ; Mme Verdin Gérard, à Mazinghem ; MM. Viseux Arthur, à Lapugnoy ; Vitse Fernand, à Calais ; Waguet Paul, à Calais ; Dufétel Jules, à Lens.

Aisne

MM. Grimond René, à Tergnier ; Huon Charles, à Laon ; Jérôme Achile, à Coucy-le-Château ; Laillier Léon, à Villers-Cotterets ; Lamotte Fernand, à Laon ; Laplace Jules, à Silly-la-Poterie; Lelong Charlemagne, à Jussy ; Liebaert Yves, à Laon ; Mme Loigerot Antoine, à Villers-Cotterets ; MM. Louis Henri, à Belleul par Soissons ; Mahyer Clotaire, à Laon ; Milet Alfred, à Quessy-Cité ; Moret Léon, à Laon ; Pillon Charles, à Chauny ; Piquet Emile, à Quessy-Cité ; Supernant César, à Quessy-Cité ; Thiébaut Achille, à Laon ; Thieffine Octave, à Belleu ; Triou Alphonse, à Quessy-Cité ; Bouret Olivier, à Buire ; Boyer Lucien, à Quessy-Cité ; Brelin Charles, à Wassigny ; Brûlé Julien, à Quessy-Cité ; Cardon Jules, à Tergnier ; Cerf Arthur, à Fargnier ; Chatelain Auguste, à Flavy-le-Martel ; Coquenet Emile, à Vaux-sous-Laon ; Décarsin Georges, à Quessy-Centre ; Degroisse Auguste, à Laon ; Déjardin Julien, à Fargniers ; Deloizy Frédéric, à Soissons ; Dessoin Louis, à Vouël par Tergnier ; Devaux Emile, à Vouël ; Donier Robert, à Laon. Dumotier François, à Quessy-Cité ; Dupont Louis, à Quessy-Cité ; Francomme Ernest, à Laon ; Mme Chiron Anthime, à Etreaupont ; MM. Goulet Auguste, à Laon ; Truffet Eugène, à Quessy-Cité; Vallier Fernand, à Hirson ; Vassaux Emile à Saint-Quentin ; Woirin Gaston, à Saint-Quentin.

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

COURS GRATUITS D'AVIATION PAR CORRESPONDANCE

Des cours gratuits d'aviation par correspondance : météorologie, aérodynamique, avions, moteurs, hélices, navigation aérienne, sont organisés. Ecrire à l'U. F. J., 157, boulevard Saint-Germain, Paris (6e). Joindre un timbre pour la réponse.

LA MISE EN VIGUEUR DE LA LOI SUR LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Le Ministre du Travail a fait connaître qu'un décret du 29 février 1934 rend applicable la loi du 11 mars 1932 sur les Allocations Familiales à un nouveau groupe d'industries et de professions. Les dates effectives de la mise en application de cette loi à ce nouveau groupe sont les suivantes :

1er avril 1934 : Manœuvres sans désignation d'emploi et manutentionnaires ;

25 mai 1934 : Banques, Assurances ;

1er octobre 1934 : Ebénisterie, instruments de musique en bois, fabriques de tabletterie, de brosserie et de menus objets en bois, professions judiciaires.

Les employeurs ressortissant à ces catégories devront donc s'affilier à une Caisse de Compensation agréée de la circonscription où se trouvent situés leurs établissements. Ces employeurs seront en effet responsables vis-à-vis de leur personnel du service des allocations familiales, à partir de la date où la loi est applicable à leur profession.

En outre, des sanctions prévues par la loi, ils s'exposeraient, en ne satisfaisant pas à l'obligation légale, à des actions en dommages-intérêts de la part des chefs de famille qu'ils emploient, dommages qui ne sauraient être inférieurs au montant des allocations dont ces chefs de famille auraient été frustrés.

Mais il y a tout lieu de penser que le cas ne se produira pas, et que les employeurs rempliront scrupuleusement les obligations que la loi leur impose.

DANS LES INDUSTRIES POLYGRAPHIQUES

L' « Officiel » publie :

Par arrêté du Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale en date du 23 mars 1934, la Caisse de Compensation Professionnelle des Industries polygraphiques du département du Nord, 6, Grand'Place, à Lille, est agréée pour assurer dans le département du Nord le service des Allocations familiales prévu par la loi du 11 mars 1932 dans les industries polygraphiques visées au groupe 4 E de la nomenclature des professions de la statistique générale de la France.

LA LUTTE CONTRE LE CANCER

La Conférence internationale préparatoire des Représentants des Organismes nationaux de lutte scientifique et sociale contre le Cancer s'est tenue, hier, au Ministère de la Santé Publique, sous la présidence de M. Louis Marin, ministre de la Santé publique, ayant son côté M. Justin Godart, sénateur, ancien ministre, président de la Ligue Française contre le Cancer.

De nombreux délégués français et étrangers y assistaient et 37 nations s'étaient fait officiellement représenter.

Le projet de création de l'Union internationale contre le Cancer a été adopté ainsi que les statuts de cette Union qui se trouve définitivement constituée.

En attendant la composition du Bureau exécutif permanent, la Conférence internationale a constitué son bureau provisoire de la façon suivante ; Président, M. Justin Godart (France) ; Vice-président, M. le Professeur Borst (Allemagne) ; Conseillers, MM. les Professeurs Maisin (Belgique), del Rio Hortega (Espagne et Républiques Hispano-Américaines), Francis Carter Wood (Etats-Unis), Rowntree (Grande-Bretagne), Lustig (Italie) ; Secrétaire général, M. le Docteur Jacques Bandaline (France).

FEUILLETON DU 27 MARS 1934. — N. 3

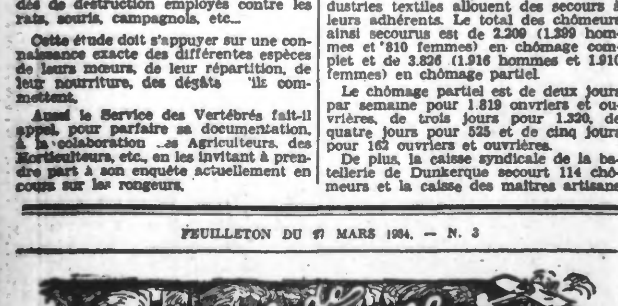

Résumé des précédents feuilletons

Le jeune duc de Saint-Clair, accompagné d'une actrice, Diane de Coitiers, qui compte se faire épouser, a donné rendez-vous à ses parents. Pendant qu'il est au château, Diane s'y introduit furtivement et arrive dans une pièce contiguë au grand salon où la famille se trouve.

Régis éclata de rire :

— Vieille femme ! Mais Diane est presque aussi jeune que toi ma chère sœur.

— Yolande exagère en la traitant de vieille, dit le duc. Mais il y a trop longtemps qu'on entend parler de cette Diane de Coitiers pour qu'elle n'ait que vingt-trois ans !

— J'ai vu son acte de naissance ! répliqua victorieusement le jeune homme. Je suis donc certain de ce que j'avance.

— Pas du tout, dit Yolande délibérément. S'il indiquait moins de trente ans c'est qu'il est falsifié !

Mais Diane qui écoutait dans le cabinet voisin eut un tressaillement et se mordit les lèvres.

— Ce n'est pas tant l'âge de cette femme qui nous inquiète dit à son tour la duchesse, que son lourd passé d'aventures.

— Lesquelles ? Pouvez-vous, ma mère, citer un nom ?

Non, évidemment, riposta Yolande avec aigreur. Jusqu'ici elle n'a même pas été choisie par quelqu'un de remarquable et ses protecteurs obscurs n'ont pas de nom, mais ils sont nombreux et on le sait.

— C'est abominable, dit Régis en s'animant, Vous vous faites l'écho de toutes les calomnies que l'on a déversées sur cette malheureuse femme depuis qu'elle a connu le succès dans une tragédie de Pierre Louys, mais je connais sa vie, moi.

— Oui, puisque tu as l'impudeur de vivre maritalement avec elle. Mais avant toi, sais-tu qui elle avait ?

— Un seul protecteur, c'est tout.

— Tu veux dire : c'est tout ce que tu sais. Mon petit, dit le duc, tu es de ceux auxquels la femme la plus tarée ferait croire qu'elle est une vierge séduite. Tu nous fait beaucoup de peine en t'acoquinant avec cette femme. Mais enfin je pense que cette folie te passera, car un jour ou l'autre, les événements t'ouvriront les yeux. Alors, tu te marieras selon les exigences de notre race.

Le jeune homme éclata d'un rire nerveux.

— Ah ! je les attendais ces mots-là, s'écria-t-il : La race, ses droits, les ancêtres et l'exemple donné par toute une lignée d'aïeux qui se marièrent sans amour et trompèrent leurs femmes sans vergogne !

La duchesse eut un soubresaut. Elle avait été fort belle et le vieux duc prenant la parole, ajouta en se tournant courtoisement vers elle :

— Evidemment, tous les de Sainclair n'ont pas eu, comme moi, le bonheur de faire un mariage d'amour et de trouver réunis le nom et la beauté. Mais tu n'as qu'à regarder autour de toi pour trouver parmi les filles de notre caste une fiancée accomplie et jolie à souhait.

Mon choix est fait, reprit obstinément le jeune homme, je n'aime et ne veux que Diane. Ce choix ne peut en aucune façon offenser mes ancêtres puisqu'ils ne sont pas là pour le voir.

— Mais nous sommes là, nous, dit la mère.

Comme tous les hommes très épris d'une femme, il répondit avec une certaine naïveté :

— Quand vous l'aurez vue, vous l'aimerez. Il est impossible qu'elle n'attendrisse pas votre cœur.

— Mais nous ne pourrons même pas la recevoir ici tant elle commettrait d'impairs probablement.

— Oh ! elle est très bien élevée, dit le jeune homme en pâlissant un peu, car il se rappelait quand Diane lui avait dit que le château était « conséquent » et cette petite faute de goût lui en révélait long sur l'éducation première de la jeune femme.

— Qu'importe, dit-il, je suis sûr qu'elle se fera très rapidement et que vous n'aurez pas à regretter de l'avoir pour belle-fille. Et toi pour belle-sœur, acheva-t-il en se tournant vers Yolande.

La jeune fille se redressa fièrement et dit d'un ton acerbe :

— La princesse de Valdombre ne pourra jamais la recevoir.

— Que signifie ? demanda le jeune homme sans comprendre.

— Cela signifie, reprit le vieux duc, que depuis avant-hier, Yolande est fiancée au prince Henri de Valdombre qui, par sa mère, est allié aux Bourbons-Parme.

Le jeune homme eut un bref ricanement.

— Yolande ne se refuse rien !

— Tu devrais en être fier !...

— Et comprendre que lorsqu'on a l'honneur de s'allier à des princes du sang il est de mauvais goût de chercher à introduire dans sa famille une artiste lyrique de bas étage.

— Evidemment, le moment est mal choisi... pour votre dignité.

— Pour notre dignité, veux-tu dire ?

— Mais le cœur ne choisit pas son heure, riposta Régis.

— Le sens de l'honneur doit passer avant les sentiments.

— Mon père, nous différons totalement d'opinion. Encore une fois, je viens respectueusement vous demander votre consentement à mon mariage avec Diane de Coitiers.

— Ne comprends-tu pas que je refuse absolument, dit le duc à son fils ?

Le jeune homme devint livide et garda le silence. D'une voix tremblante la duchesse murmura :

— Tu cèdes à ton père, n'est-ce pas mon enfant !

— Ma mère, répondit Régis avec une émotion qui n'excluait pas la fermeté, j'ai solennellement juré à Diane de l'épouser et un Sainclair ne manque pas à un serment.

Le vieux duc enregistra sa défaite impassiblement. Il dit seulement :

— Tu n'ignores pas que tu n'as aucune fortune personnelle ? Dès ce soir, si tu ne changes d'avis, je coupe les vivres.

— Je m'y attendais, dit froidement Régis. Mais Dieu merci, tout gentilhomme que je suis, j'ai un métier et je l'exercerai.

Yolande se mit à rire nerveusement :

— Ah ! oui, parlons-en de ton métier, coureur d'automobile !

— Pardon, j'ai changé de profession depuis quelque temps.

— Serais-tu devenu boxeur ? Cela serait parfait. Un duc de Sainclair sur le ring et la duchesse sur les planches !

Le jeune homme haussa les épaules et répliqua :

— Je suis aviateur, je viens de passer mon brevet de pilote et je prendrai part à la Coupe Morris qui va se disputer prochainement dans le « Circuit du Vieux Monde ».

La duchesse se leva et courut vers son fils avec tout l'élan de son amour maternel.

— Régis, je t'en supplie, ne fais pas cela. Ne risque pas ta vie à ce circuit.

— Soyez tranquille, maman je serai à la fois hardi et prudent, car il faut que je vive pour elle.

— Ah ! dit Mme de Sainclair en se reculant, blessée au vif dans son amour maternel, c'est pour ELLE que tu veux vivre et non pour MOI.

Des larmes coulèrent sur ses joues et Régis, bouleversé, allait tâcher de réparer sa maladresse quand le vieux duc éclata soudain :

— En voilà assez, dit-il, par deux fois déjà tu viens d'offenser gravement ta mère à cause de cette aventurière. Va-t-en ! Si tu l'épouses tu cesseras d'être mon fils et je m'arrangerai pour que tous mes biens reviennent à ta sœur. Ah ! tu as juré d'épouser ta fille de théâtre, eh bien moi, je le jure, elle ne souillera jamais le château de sa présence, et cette ambitieuse trouvera dans son mariage avec toi tant de misère et tant d'affronts elle recevra sur son visage fardé tant de soufflets, qu'elle t'abandonnera pour courir vers un autre. Jamais elle ne sera l'hôtesse de ce château de Sainclair, dont elle n'est pas digne.

Sans répondre, Régis quitta sa famille. Il se hâta dans les escaliers, traversa la cour d'honneur, ne se laissa point arrêter par les concierges qui voulaient le saluer, franchit le pont-levis, toujours baissé par-dessus les douves toujours pleines d'eau, et très rapidement il fut devant sa voiture que le garde champêtre surveillait toujours.

Diane n'y était pas.

— Elle est allée se promener du côté du bois, dit le garde champêtre.

— Pourvu qu'elle ne s'égare pas ! dit le jeune homme avec inquiétude.

— Oh non ! elle était avec la mère Macquet, qui a l'air de la connaître.

— Qui est la mère Macquet ? interrogeait distraitement Régis ?

(A suivre).